




Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 0 9 / 0 3 / 2 0 2 4

Dossier complet le : 0 9 / 0 3 / 2 0 2 4

N° d'enregistrement : 2024-7702

1 Intitulé du projet

Sondage(s) de 100 mètres/sol environ: recherche en eau dans le cadre de la création d'un forage d'eau pour l'abreuvement des animaux.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

SCEA LAIT VAUGEOIS

Raison sociale

N° SIRET

9 0 5 3 5 7 5 9 6 0 0 0 1 4

Type de société (SA, SCI...)

SCEA

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

SEVIN

Prénom(s)

THIERRY

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
27a)	Forage d'eau d'une profondeur supérieure à 50 m/sol. ICPE agricole soumise à déclaration (130 VL). La déclaration inclus les IOTA que leur connexité rend nécessaire à l'ICPE: rubrique 1.1.1.0: FORAGE, article L214-1 à L214-3 du code de l'environnement.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

1) Sondage(s): recherche en eau souterraine.

2) Création d'un forage d'eau en remplacement de l'utilisation du forage existant de l'exploitation. Si la ressource est avérée, le prélèvement dans le nouveau forage restera identique et sera destiné à l'abreuvement des animaux de l'exploitation et le nettoyage du matériel d'élevage. Le volume de prélèvement nécessaire à l'exploitation reste inchangé.

3) Le forage existant BSS000ZTAA, sera comblé conformément à la législation en vigueur.

4) Prélèvement en eau souterraine de 8000 m³/an environ (130 VL ; 120 Génisses).

4.2 Objectifs du projet

1) Réalisation d'un ou plusieurs sondages : recherche en eau.

2) Si la ressource est avérée: réalisation d'un forage d'eau pour l'exploitation agricole.

3) Prélèvement de 8000 m³/an d'eau environ pour l'alimentation en eau de l'élevage.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

1-Réalisation d'un ou plusieurs sondages

Préforage MFT	254 mm	(10 mètres min).
Forage MFT	163 mm	(+/- 90 mètres) .

2-Si la ressource est avérée :

Tubage: 125 mm extérieur (+ packer).

Prétubage: extraction sur 10 mètres min avant cimentation.

Cimentation de 10 m/sol minimum par injection par le bas.

Mise en place de la tête de protection(buse + dalle de propreté + capot cadenassé).

3-Test de pompage (3 paliers, 12 heures).

4-Mise en place de l'équipement de pompage dans le forage ,du compteur d'eau sur le réseau du nouveau forage et d'une disconnection physique total entre le réseau forage et le réseau AEP.

5-Travaux de comblement du forage existant.

*En cas d'échec de la recherche : les sondages infructueux seront comblés dans les règles de

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Prélèvement en eau souterraine pour le besoin de l'élevage (130 vaches laitières et 120 génisses).

125 l/j/VL +50 l/j/G+ 0,5m³/j pour le nettoyage = 22 m³/j environ .

Besoin en eau :

8 000 m³/an environ.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

ICPE agricole soumise à déclaration

Rubrique 1.1.1.0 article L214-1 à L214-3 du code de l'environnement.

Déclaration code minier.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Profondeur (m/sol); Diamètre final (mm)	+/-100; 125
Volume prélevé par l'exploitation (55 VL) :	8 000 m3/an

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° , " N Lat. : ° , " 0

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Point de d'arrivée : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Le projet est soumis au PLUi de Sablé sur Sarthe. Le projet est situé sur une parcelle agricole. Sont autorisés les installations et constructions nécessaire à l'installation agricole.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

ICPE AGRICOLE soumise à déclaration.

Le nouveau forage viendra en remplacement du forage BSS000ZTAA qui sera comblé.

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à 4,5 Km de la ZNIEFF II «FORET DE BELLEBRANCHE ET BOCAGE DES COTEAUX DE LA TAUDE». Le projet est situé à 1,5 Km de la ZNIEFF I «COTEAU BOISE DE CHANTEMESLE ET CARRIERE DE LA MORLIERE».
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à environ 230 mètres du cours d'eau de « L'ERVRE » inclus dans le bassin versant de la Sarthe amont. Le projet est situé à 200 mètres de milieux probablement humides (référenciel ZH 2023) et à 100 mètres d'une zone humide potentielle (DDT 72).
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le périmètre le plus proche est situé à 3 km.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à 4 Km de la zone NATURA 2000 FR5200639: Vallée de l'Erve en aval de Saint-Pierre-sur-Erve
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Masse d'eau: FRGG020, bassin versant de la Sarthe Aval. Le projet vise la nappe profonde située dans le socle sédimentaire dans le bassin versant aval de la Sarthe (CODE 17AA03 BD LISA). La formation superficielle ne sera pas captée et sera occultée par cimentation .
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un effet de drainage des terrains supérieurs à proximité du nouveau forage est possible mais pas de nature à créer un impact sur le débit du cours d'eau considèrent: -le forage captera la nappe profonde du socle. -la distance entre le forage et la zone de résurgence de la nappe à plus de 100 m du forage (les zones humide et le cours d'eau).
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aucun nouveau prélèvement n'est ici prévu. Un compteur d'eau permettra de compatibiliser le volume d'eau souterraine prélevé pour l'exploitation agricole sur le futur forage. Le projet (eau-abreuvement) est compatible avec le SDAGE LOIRE-BRETAGNE 2022-2027.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La cimentation de 10 mètres de profondeur, le périmètre de protection des 35 m, l'équipement de protection de tête du forage.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	permettra d'éviter toute pollution des eaux souterraines par les eaux de ruissellement .

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Limité à la phase de travaux (marteau fond de trou).
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Boue (eau + roches broyées) durant la phase de foration: traitement des déblais de forage, des boues et des eaux extraites du forage par décantation.
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Aucun forage d'eau ou puits de surface tiers n'est présent dans un rayon de 500 mètres autour du projet.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

-Le futur forage sera situé hors zone d'alimentation ou de protection de captages en eau potable. Le forage sera situé à plus de 200 mètres d'installations de stockage de déchets ménagers ou industriels et autres installation susceptible d'altérer la qualité des eaux souterraines.

Vu la distance entre les milieux humides et l'influence théorique journaliere du pompage, le futur prélèvement en eau n'entraînera pas de modification des fonctions hydrologiques et écologiques des zones humides et du cours d'eau les plus proches.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Un piezomètre de controle provisoire sera installé dans la zone d'influence théorique de l'ouvrage durant l'essai de pompage afin de déterminer les paramètres hydrodynamiques de l'aquifere et confirmer la zone d'influence journaliere du pompage.

L'exploitant s'engage à mettre en place des techniques d'économie d'eau:

Le réseau d'eau du forage sera équipé d'un compteur qui permettra de compatibiliser la consommation en eau effectué par l'exploitation agricole. Un cahier d'exploitation sera tenu mensuellement et permettra de détecter d'éventuelles fuites ou une consommation anormale sur le réseau d'eau de l'exploitation.

En cas d'impact avéré sur les zones humides des mesurses d'économie d'eau pourront être mis en place:

mouillage des sols et des murs avant la traite, le raclage des bouses avant le lavage et le réglage de l'équipement de lavage avec un débit inférieur à 40 litres d'eau/minute pourra permettre d'économiser environ 35 % d'eau par an pour le nettoyage de la salle de traite, recyclage de l'eau de pluie pour le nettoyage.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La récupération des eaux pluviales ou un système de drainage des parcelles ne permettent pas de répondre au besoin du pétitionnaire concernant l'abreuvement des animaux. Seul le captage des eaux souterraines permet d'obtenir une eau en quantité et de qualité suffisante et sécurise l'accès à l'eau de l'élevage.

L'utilisation de l'eau du réseau n'est plus envisagée pour des raisons économiques. Enfin, cet usage ne nécessite pas l'utilisation d'eau potable et il peut créer des tensions sur ce réseau d'eau.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

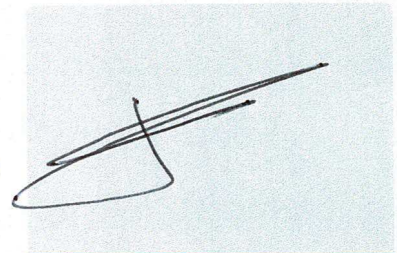
Nom SEVIN

Prénom Thierry

Qualité du signataire GERANT

À Après le Mans

Fait le 01/12/2023



Signature du (des) demandeur(s)